Cinquantième année. - N ° 249 A 28 décembre 2017

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES

ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard 01-40-58-75-00
Annonces 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 2252

13 – BOUCHES-DU-RHÔNE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE MARSEILLE

Arrêt de la Cour d'Appel

Date : 21 décembre 2017.
Autre arrêt de la Cour d'Appel.
510 860 901 RCS Marseille.
FAST PRESTATION FEELING.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Sigle : FPF.
Activité : transports de plis et colis de Proximit..
Adresse : 40, avenue de Saint-Antoine, 13015 Marseille.
Complément de jugement : Arrêt de la Cour d'Appel de AIX EN PROVENCE en date du 14/12/2017, a dit la nullité du jugement à l'égard de Mme CHAPEL; a confirmé le jugement du tribunal de commerce de Marseille en date du 19/03/2015 en ce qu'il condamne Monsieur COLIN à une mesure d'interdiction de gérer pour une durée de 5 ans à compter du jugement et a réformé le jugement en ce qu'il a condamné Monsieur COLIN à supporter, solidairement avec Mme CHAPEL, l'insuffisance d'actif à la somme de 150000 ¿; statuant à nouveau sur ce point, a condamné Monsieur COLIN à payer à Me HIDOUX ès qualités à la somme de 40, 000 ¿ au titre de sa participation à l'insuffisance d'actif